

# 1. Présentation de l'épreuve de conversation

---

## I. Les objectifs de l'épreuve

---

La conversation avec le jury est une épreuve unique en son genre à plus d'un titre. Elle n'est d'abord pas un oral comme les autres ; les oraux ordinaires sont des épreuves au contenu défini : droit constitutionnel, finances publiques, économie, etc. Il s'agit, chaque fois, pour le candidat d'assimiler des connaissances afin de répondre à des questions toutes théoriquement prévisibles. En conversation, **il n'y a aucun programme défini**, et, même si on peut s'attendre à devoir traiter de questions d'actualité et de quelques grands thèmes récurrents, il n'est pas rare de « tomber » sur des sujets anecdotiques.

Mais surtout, lors d'un oral ordinaire, le candidat se retrouve face à un spécialiste de la discipline, capable d'évaluer ses connaissances et étant censé n'évaluer *que* ses connaissances. En conversation, les membres du jury n'ont pas nécessairement de compétences particulières pour évaluer les connaissances du candidat sur la question abordée et n'évaluent pas que ses connaissances.

« Dans cette épreuve, on est amené à parler de tout et de n'importe quoi devant des gens qui n'en savent pas nécessairement davantage et ont de plus une autre idée en tête » disait un jour un recalé, qui venait de comprendre qu'il ne faut pas prendre les concours pour des examens. En l'occurrence, on se laisse abuser par les notes. En conversation, on ne note pas, on classe ; c'est « les yeux fermés » (14 à 19), « pour rien au monde » (0 à 8), « faute de mieux » (9 à 12). C'est le sens du coefficient élevé de cette épreuve. Y échouer est souvent ressenti comme un échec personnel, une désillusion, une blessure narcissique, à moins bien sûr d'incriminer le sujet, le jury ou plus simplement l'épreuve. Pourtant, la réussite n'est jamais le fait du hasard, ou de la complaisance du jury, et, si l'on tient à rester modeste, on ne peut qu'invoquer la

faiblesse de la concurrence. Il n'en reste pas moins qu'il faut, pour y réussir, réunir un ensemble de qualités intellectuelles et psychologiques qu'on n'exige pas d'ordinaire.

---

## II. Les conditions de l'épreuve

---

La conversation avec le jury porte bien son nom d'épreuve. D'une part, parce qu'elle est « éprouvante », d'autre part, parce qu'elle se déroule selon un rituel, qui, pour être dépouillé, n'en est pas moins fortement symbolique. On n'y parvient qu'après avoir franchi une série d'obstacles, et si la note de synthèse fait un piètre dragon, la dissertation juridique une improbable sorcière, il n'empêche que quand on les a affrontées victorieusement, on est appelé à comparaître devant des dignitaires, qui décideront de l'admission dans le corps des fonctionnaires. Pour l'impétrant, tout commence d'ailleurs par un temps de retraite, durant lequel, il est invité à méditer sur un sujet que le sort lui a désigné. Il y a là, s'il l'on veut bien passer sur la sobriété du décorum, tous les éléments d'une épreuve initiatique, ce dont le vocabulaire des concours prévient sans équivoque, à commencer par « candidat » qui désignait celui qui, vêtu de la toge blanche (*toga candida*), postulait à une fonction ; le postulant lui-même étant celui qui sollicitait son admission à une communauté religieuse, et titulaire se disait jadis d'un évêque, qui, sans diocèse, en portait néanmoins le titre, d'où les « titulaires mobiles » de nos services publics. Les lauréats d'une certaine manière sont tous des « initiés ».

Tout commence donc, après le « choix tiré au sort », par une retraite, c'est le temps de la préparation, durant laquelle le candidat, seul dans une pièce avec son sujet, doit concevoir un exposé susceptible d'amorcer et nourrir une conversation avec un jury, au terme de laquelle il sera jugé digne ou indigne d'entrer dans la fonction publique. Cette première phase dure, selon les concours, de 20 minutes à 30 minutes, ce qui ne correspond guère au sentiment des candidats, qui s'accordent à l'estimer plus courte.

La seconde, d'une durée égale au chronomètre, mais beaucoup plus longue selon tous ceux qui s'y sont essayés, se partage en deux périodes inégales par décret :

- le temps de l'exposé, d'une durée maximale de 7 à 10 min selon les concours,
- celui de la conversation de 10 à 13 min.

La totalité de l'épreuve représente 40 minutes à une heure de concentration, performance à laquelle malheureusement des années de cours magistraux préparent assez mal.

Pour les « dignitaires » qui composent le jury, l'épreuve dure beaucoup plus longtemps... et consiste à passer toute une journée à tenter de démêler

les propos de candidats aux mains moites, qui se succèdent toutes les vingt minutes pour parler de choses et d'autres, souvent sans trop de conviction, afin de décider s'ils feraient ou non de bons fonctionnaires ; ceci peut expliquer certains mouvements d'impatience et quelques quiproquos. Les candidats veilleront à garder à l'esprit que le jury ne joue pas dans la même pièce qu'eux ; chaque conversation n'est pour le jury qu'une péripétie ; le candidat, lui, a bien sûr tendance à dramatiser davantage...

---

### III. La question du sujet

---

Responsable désigné de tous les échecs, coup de pouce concédé de certaines réussites, le sujet est redouté de tous les candidats qui n'ont pas de chance au jeu. En l'absence de programme défini, il touche aux faits de société dans le sens le plus large (de l'utilisation des cellules souches au piercing, de l'âge de la retraite au dopage, du temps partiel à l'incinération), procède d'une « actualité semestrielle » ou relève de cette *culture générale*, sur laquelle on reviendra plus loin. Imposé ou « choisi » entre deux propositions, que le candidat n'a pas le temps d'examiner froidement, le sujet est toujours perçu comme animé d'une fatalité intrinsèque : il est bon ou mauvais, mauvais surtout. Sur son compte circulent bien des rumeurs, dont certaines finissent en légendes, telle celle qui veut qu'un candidat n'ayant eu d'autre sujet que le mot *chaise* n'en laissa pas moins le jury... assis, pour parler le langage des concours.

Le plus souvent le sujet revêt prosaïquement, soit la forme d'un article de presse, d'un extrait de revue ou d'ouvrage d'un de ces penseurs à la mode qui servent à dater une époque, soit, comme dans les épreuves de français du secondaire, la forme de commentaire de pensées mémorables : « la femme est l'avenir de l'homme », « être adulte, c'est être seul » (Jean Rostand), ou de sujet de dissertation : « La politesse est-elle toujours à la mode ? », voire de mots pris dans leur splendide isolement : chômage, individualisme, mondialisation, loisirs, solidarité, multiculturalisme...

Il peut aussi prendre, selon les concours, les traits d'un dessin de presse, de cartes géographiques à comparer, d'histogrammes, camemberts et autres courbes, moins prisés de la majorité des candidats.

Il n'est jamais d'une actualité brûlante, ayant été choisi plusieurs semaines à l'avance en commission, réunie après que des personnes « qualifiées » ont proposé une présélection, souvent composée de coupures de presse et de sujets généraux, que ces mêmes personnes qualifiées colportent de concours en concours, voire de génération en génération, comme on peut être tenté de le penser en compulsant les annales. Certains sujets jouissent d'une pérennité étonnante comme en témoignent ces quelques exemples : « Que pensez-vous du rôle de la famille dans la société actuelle ? » (attaché territo-

rial 1988) est devenu « Le rôle de la famille dans la société du XXI<sup>e</sup> siècle » (IRA 2006) ; « La sélection des élites en France » (IRA 2006) reprend « Comment sélectionner les élites dirigeantes ? » (attaché territorial 1988) ; « Que pensez vous de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes aujourd'hui en France ? » (IRA 2006) adoucit la formule de Françoise Giroud « La femme sera vraiment l'égale de l'homme le jour où à un poste important on désignera une femme incompétente ». (attaché territorial 90). « Doit-on tout attendre de l'État ? » (IRA 2006) reformule un peu sèchement « L'État : quel rôle dans la vie sociale et économique de notre pays ? » (attaché territorial 1988), comme « Le réchauffement de la planète » (IRA 2006) « Industrialisation et environnement » (attaché territorial 90) « Le service public est-il privatisable ? » (IRA 2006) ; « Secteur public et secteur privé : quel sens donnez-vous, aujourd'hui à cette distinction ? » (attaché territorial 1988). Parfois, c'est le même libellé : « La sécurité routière » (IRA 2006) se formule comme en 1990.

Il y aurait des thèses à faire sur les sujets de conversation, comme sur les autres sujets de concours... On y lit les angoisses de la société « Les déséquilibres démographiques constituent-ils un danger pour la société française ? » (attaché 1988), « Faut-il avoir peur de la jeunesse ? » (IRA 2006), « La violence dans les sociétés modernes est-elle une fatalité ? » (IRA 2006), « La sécurité dans la rue. Éléments de la problématique » (attaché territorial 90). On y découvre aussi parfois de préoccupantes prémonitions « Le terrorisme a-t-il un avenir ? » (attaché territorial 1990) « Le retour en force du religieux » (attaché territorial 1990) et des prises de conscience douloureuses « Les catastrophes : toujours aussi « naturelles » ? » (IRA 2006)

À la question : « L'Union européenne est-elle en panne ? » (IRA 2006), un sujet donné en 1988 apportait déjà un élément de réponse : « Commenter cette déclaration de Jacques Delors, Président de la Commission Européenne de Bruxelles : « L'Europe ne peut pas être seulement matérialiste. On ne tombe pas amoureux d'un marché sans frontières ». Certaines évolutions donneraient même à réfléchir : en 88 (attaché territorial) on proposait « La francophonie », en 2006 (IRA) « Les langues régionales en France »... En attendant « le français, patois roman ? » en 2010...

Si, en théorie, tout est possible, l'expérience montre et les annales témoignent que certains thèmes reviennent constamment : la famille, l'illettrisme, les questions linguistiques (francophonie, langue régionale, impérialisme de l'anglo-américain), l'Europe et ses déboires, retards, espoirs, le sport (argent, dopage, hooliganisme), l'environnement, la réforme (la France, l'État, l'université, etc.), la bioéthique (euthanasie, eugénisme, clonage thérapeutique), la différence (quotas, discrimination positive, multiculturalisme), l'égalité homme femme, la sélection (le sujet de circonstance), la laïcité, le développement durable, le commerce équitable, les ong, les ogm, les retraites, les problèmes générationnels (conflits, ruptures, déséquilibres). Bref, tout ce dont

on parle, tout ce sur quoi l'on écrit, tout ce dont on dispute. Ou, si l'on préfère, tout ce qui ne devrait pas laisser indifférent un citoyen digne de ses droits et candidat à la fonction publique. Pour s'en faire une idée, les anciens recommandaient la lecture du *Monde*, les postmodernes celle de *Courrier International*, voire des *Inrockuptibles*. **Les sujets s'adressent au citoyen, plus qu'à la personne.** Autant qu'elle le peut la fonction publique évite de recruter des autistes. Son honnête homme est d'abord ouvert aux préoccupations collectives. N'avoir aucune idée de ces dernières est, dans les faits, éliminatoire. La conversation est aussi une épreuve de citoyenneté. C'est pourquoi, elle se fait avec un jury, avec des représentants d'institutions. Dans la conversation, seul le candidat est lui-même, les autres sont des « représentants », qui du peuple, qui de telle administration, qui de l'université. Les membres du jury ont des obligations de réserve et un rang à tenir.

---

#### IV. Les membres du jury

---

Les candidats entretiennent des idées étranges à propos du jury, lui prêtent des exigences extravagantes, des connaissances encyclopédiques, des intentions obscures et s'imaginent voir une entité, là où il n'y a le plus souvent qu'un groupe en cours de structuration, de décomposition, de résignation, de réconciliation. Comment appelle-t-on les membres du jury ? Des jurés ? Non, cela sonne un peu trop cour d'assises ; les candidats ne sont pas des prévenus, mais des postulants. Dans les rapports officiels, les membres du jury s'appellent « membres du jury » et s'expriment d'une seule voix, d'une même note.

En réalité, le jury est surtout composé de personnes à qui on a demandé d'en faire partie. Certaines en ont été flattées, d'autres ont regretté de ne pouvoir s'y soustraire, quelques-unes sont venues voir. Les membres du jury, eux non plus, ne sont pas des professionnels, on y rencontre au mieux des habitués — fonctionnaires, élus, enseignants, formateurs — qui ont accepté de vivre, sans toujours s'en rendre compte, une sorte de jeu de rôles dans lequel ils devront, coincés des heures durant, entre un mur et une table, décider de l'avenir d'autrui au terme de délibérations minutées.

Un jury de conversation compte en général de trois à cinq personnes. Dans la pratique, cela peut induire des fonctionnements différents. Dans un groupe de trois, il est plus difficile de rester en retrait que dans un groupe de cinq, et la personne qui peine à tenir sa partie le ressent plus vivement. Dans un groupe de cinq, il est plus facile pour les néophytes de passer leur tour.

Le jury appartient à la catégorie des groupes restreints, et en tant que groupe, le jury de conversation cumule les handicaps. D'abord, son espérance de vie est particulièrement limitée. Les obligations respectives des différents

participants font qu'il est exceptionnel qu'il fonctionne avec les mêmes personnes durant toute la session et il n'est pas rare qu'il doive se recomposer au bout d'une demi-journée. Tous les spécialistes de la dynamique des groupes s'accorderont à dire que ce sont des durées bien trop courtes pour permettre la constitution d'un groupe, auquel on demande par ailleurs d'être immédiatement opérationnel. Un jury de conversation est un peu dans la situation d'un ensemble instrumental qui devrait commencer à jouer sans avoir pu répéter, ou d'une équipe qui entamerait un match sans qu'on ait décidé qui garderait les buts. Comparaisons au demeurant bien optimistes, si l'on songe que le jury de conversation souffre en plus d'un déficit de communication interne.

« Comment se dire ce qu'on a à se dire en parlant sans arrêt d'autre chose à quelqu'un d'autre, alors qu'on ne s'entrevoit que du coin de l'œil ? » Telle est la préoccupation récurrente du jury. Hormis les brefs interludes de délibérations entre les différents candidats, **les membres du jury ne communiquent entre eux que par personnes interposées** sur des sujets imposés, ce qui, bien sûr, ne va pas toujours sans malentendus... Les membres du jury se font des idées sur leurs collègues d'un jour, en fonction des questions qu'ils posent, des commentaires qu'ils risquent, des interruptions qu'ils se permettent. Il est facile de se tromper, et les habitués savent combien il peut être irresponsable de se risquer prématurément à manier le second degré à côté de gens qui ne vous voient pas. Les premières interventions sont disséquées par tout le monde, on est au moins aussi attentif aux questions des collègues qu'aux réponses des candidats. Les membres du jury ont besoin de quelques rounds d'observation. Il n'est pas rare qu'on se méprenne comme dans le paradoxe d'Abilene et qu'on découvre un peu tard, que personne ne souhaitait fonctionner comme ça, mais que chacun avait, croyant se régler sur les autres, fait le contraire de ce qu'il souhaitait personnellement. Quand tout le monde ne veut fâcher personne, chacun repart contrarié.

Au fil des candidats, le jury vit sa vie de groupe, se charme, se chamaille, se divise, se boude, se rabiboche ; il est en proie à des enjeux de pouvoirs, des conflits d'opinions, des coalitions ; on y intrigue, on y courtise, on y bluffe, on y pactise, comme dans tous les groupes humains. Bref, on n'est pas à l'abri de dysfonctionnements.

La composition de certains jurys les rend d'ailleurs potentiellement explosifs ; tels ceux de la fonction publique territoriale qui réunissent, sans aucune précaution, élus, cadres territoriaux et universitaires, tous gens d'autorité habitués à ne pas partager le dernier mot. Dans tout groupe se pose la question du leadership. Dans un jury de conversation, elle n'est jamais tranchée a priori et ne se résout pas toujours rapidement.

Le jury aussi a ses soucis et réclame l'indulgence du candidat.

Être membre d'un jury n'a rien d'une partie de plaisir et les initiés ne s'y précipitent pas sans une pointe de perversité. L'épreuve de conversation est aussi une épreuve pour le jury. Il n'est en effet pas très confortable pour des gens, habitués à vivre sur leurs compétences, d'avoir à débattre de sujets sur lesquels ils n'ont souvent pas plus de lumières que le commun des candidats. Le jury, lui aussi, a tendance à ne pas trouver tous les sujets bien choisis... On peut faire autorité en droit constitutionnel ou en finances publiques, et rester successivement coi sur le piercing ou le tourisme rural. Quand on n'a su, une matinée durant, qu'énoncer des questions convenues sur le financement des retraites ou l'illettrisme persistant dans les pays développés, on peut finir par s'agacer de ceux qui y trouvent l'occasion d'étaler complaisamment leur sens de l'à-propos... Malheur aussi aux débutants, qui peinent à tenir leur partie ; si on ne leur en touche mot, on le leur fait sentir avec des raffinements de cour. La participation à un jury peut ternir durablement une réputation comme booster une carrière. On y noue des relations. Parfois, il n'y a pas que pour les candidats qu'il s'agit d'un concours.

Si l'angoisse du candidat est de fournir des réponses, celle des membres du jury est de ne pas tomber en panne de questions. Contrairement à ce que croient les candidats, le jury, lui aussi, est souvent à la peine et ne redoute rien tant que les mauvais candidats. Meubler le dernier quart d'heure avec quelqu'un incapable d'aligner plus de deux phrases élémentaires d'affilée, sur un sujet qui n'intéresse personne, exige un métier que tous sont loin de posséder, d'autant que le jury, lui, n'a pas eu un temps de préparation, qu'il lui faut passer de la place de la Turquie en Europe à la sécurité routière, du tourisme funéraire aux animaux de compagnie en ville. On a vu des jurys hébétés devant des candidats désespérément muets, on en a vus de furieux devant des candidats tétanisés, on en a vus tomber définitivement sous la coupe du membre capable de briser le silence. Un candidat malheureux peut, à son insu, précipiter l'émergence du mâle dominant, ou de la personne faisant fonction. C'est dire l'importance du candidat dans l'histoire du jury...

C'est dire l'importance de l'histoire du jury dans le destin du candidat... Cette histoire commence avec le premier d'entre eux. Dès qu'il a terminé son exposé, le jury entre en action. L'usage veut que le président commence l'entretien ; les usages sont là pour éviter les frictions, ce qui n'exclut pas toujours les complications. Cette première intervention est souvent déterminante, non seulement pour la suite de cette conversation, mais aussi pour les relations qui vont s'établir dans le jury. Tandis que le candidat se débat avec la formulation de sa réponse, les membres du jury ne peuvent s'empêcher de juger de la pertinence de la question. En quelques secondes, un président prouvera que son statut n'est pas usurpé ou qu'il vaudrait mieux qu'il se contente désormais de faire tapisserie ; dans le second cas, commence une séance de dynamique de groupe, jusqu'à ce que chacun soit remis à sa place. Cela peut prendre plusieurs candidats et laisser des séquelles, d'autant qu'entre-temps

des divergences idéologiques ont pu s'esquisser, des antipathies poindre, des alliances s'ébaucher. Ce ne sont pas les questions qui fâchent qui manquent dans les faits de sociétés... Une sujet touchant à la bioéthique suffit à gâter l'ambiance pour le reste de la journée. Un mot d'un candidat peut mettre le feu aux poudres. Complice innocent et adversaire involontaire dans des querelles qu'il ignore, le candidat aurait tort de croire que *toutes* les questions lui sont personnellement adressées. Certaines sont des clins d'œil, des répliques, des provocations à usage interne. Il arrive que l'épreuve soit pour les membres du jury l'occasion d'une rencontre par personnes interposées et conversations imposées, au point d'en oublier un peu les candidats.

C'est selon l'histoire du jury, son degré de maturation, de tension, d'équilibre, de saturation. Cela dépend aussi de la présence ou non de néophytes. On ne s'improvise pas membre d'un jury de conversation. Mais ici comme ailleurs, il faut bien débiter un jour... Certains apprennent très vite, d'autres ont un peu plus de mal. Il en est qui peinent à participer, qui préfèrent se taire plutôt que de poser n'importe quelle question, comme n'hésitent pas à faire les habitués, qui ne redoutent rien tant que le blanc. Il n'est pas donné à tout le monde de se montrer pertinent sur des sujets qu'on ne maîtrise pas et pour lesquels on n'éprouve pas d'intérêt particulier. Hélas, à force de ne rien trouver d'intelligent à dire, on finit par se sentir bête... Et quand on se sent bête, on a besoin de trouver plus bête que soi. Les candidats sont là pour ça, même s'ils ne sont pas visés. Mais, comme la communication à l'intérieur du jury passe nécessairement par eux, ils auront à répondre à la question censée coller tout le monde. Rien n'est plus dangereux, pour les candidats, qu'un débutant qui ne trouve rien à dire. Quand enfin il intervient, c'est pour mettre le candidat en difficulté avec une question improbable. Si les autres membres du jury ne tiennent généralement aucun compte de l'accroc, le candidat, lui, aura été déstabilisé et la conversation interrompue, ce qui est fâcheux pour tout le monde et a le don d'agacer les habitués. Rien n'est plus détestable qu'une question qui prétend relancer une conversation qui ne demandait qu'à se poursuivre. Rien n'est plus agaçant que l'obsessionnel qui ramène invariablement tous les sujets à ses préoccupations. Mais un mauvais jury n'est bon pour personne, un bon l'est pour tout le monde ; l'égalité républicaine y trouve son compte, théoriquement.

---

## V. L'évaluation

---

Dans la pratique, c'est évidemment un peu plus compliqué, car le moins qu'on puisse dire c'est que les critères d'évaluation d'une prestation de conversation sont plutôt flous et varient d'un jury à l'autre. Certains sont plus sensibles aux qualités académiques de l'exposé, d'autres attachent plus d'importance à la conversation proprement dite, d'autres encore se laissent